

# ESPEDAILLAC

Bulletin municipal d'informations n° 20

décembre 2017



## LE MOT DES ELUS

Lorsqu'on parle de notre commune, il est courant d'entendre :

**"Vous avez un très beau village"**

**"Il se passe toujours quelque chose à Espédailac" !**

Sur le premier point, il est vrai que la configuration de notre village, la qualité de son patrimoine et de ses paysages, à laquelle vous êtes très attentifs, constituent des atouts de premier plan. Il en est pour preuve la recherche très importante de maisons d'habitation sur la commune (une bonne quinzaine d'acquisitions depuis un an)

Sur le deuxième point, c'est en effet grâce au dynamisme de nos associations et en particulier du Comité des Fêtes que l'on doit cette réputation. 2018 sera un tournant puisque certains membres du Comité des Fêtes et de la Culture ont souhaité passer la main après de nombreuses années d'investissement personnel.

La relève est donc nécessaire et j'en appelle à toutes les bonnes volontés .....

Acceptez de consacrer un peu de temps à la vie de notre commune .....

Peut-on imaginer Espédailac sans fête de la brebis, sans repas du 14 juillet, sans fête votive, sans cinéma ... etc ???

Après le temps des festivités, il ne faudrait pas qu'arrive le temps des regrets...

**Bonne année et bonne santé  
à toutes et tous.**

Que 2018 soit, grâce à vous, porteur d'un nouvel élan pour Espédailac !!

Gérard MAGNÉ

## ETAT CIVIL 2017

### Naissances :

- Louise MESSEGUER le 14 avril à Cahors
- Célestine PAULY le 14 mai à Cahors

### Décès :

- André MARTIN le 5 janvier à Arcambal
- Michel PONS le 25 février à Espédailac
- Jean-Claude DUBROMELLE le 1<sup>er</sup> mars à Figeac
- Marie-Fleur BOUYSSI (née VIDAL) le 15 juillet à Merles (82)
- Solange FAURE (née DEVILLERS) le 12 octobre à Espédailac
- Marguerite FALGUIERES (née DUFLOS) le 7 décembre à Gramat
- Jacques DELBOS le 29 décembre à Espédailac

## NOUVEAUX HABITANTS

- M. et Mme BAUÉ Olivier et Sylvie (Locataires Maison Richard)
- M. et Mme BORTUZZO Denis et Rosaria (Locataires Maison Valéry)
- Mme DESMARECAUX Hélène et ses 2 filles, Loumée et Naya (Locataires Maison Bedou)
- M. et Mme FASCIO Frédéric « Le Pouzarnel »
- Mme HOPSORT Françoise « Le Pouget »
- M. JAMES Francis et ses 2 fils, Titouan et Nino (Locataires Maison Cavalié)
- Mme MASSUARD et Mr. DELBOS (Locataires Maison Carque)
- Mme ROUMIEUX Monique et Mr MAURY Joël « Le Caussanel »
- M. et Mme SUDRE Arnaud et Cassandra « Mas de Mérigues »
- M. et Mme WINDENMAN Bruno et Karine « Le Pouget »
- M. et Mme WIRTZ Gérard « Combe Rouge »
- M. TESSIER « Paluc »

## URBANISME

### Certificats d'Urbanisme :

- 10 demandes de CU de simple information
- 4 demandes de CU opérationnel (2 maisons, 1 garage, 1 restauration grangette en ruine)

### Six Déclarations Préalables de Travaux :

- Sas d'entrée
- Rénovation maison + piscine
- 2 Piscines
- Abri de jardin
- Pose panneaux photovoltaïques

### Quatre Permis de Construire :

- Maison d'habitation
- Garage
- Hangar de stockage
- Bâtiment agricole

Rédacteur : Gérard Magné

Mise en page : Bernard Cavalié - Robert Dorange

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique



## LE SERVICE CIVIQUE

La commune a recruté pour une durée de 6 mois à compter du 2 janvier (en contrat service civique) Sarah BOSCUS pour terminer le travail engagé sur l'histoire d'Espédaillac en 2016.

## LOTISSEMENT DU POUZARNEL

La Commune a réalisé l'extension des réseaux pour les lots 9 et 10 de la deuxième tranche. L'un de ces lots a été vendu pour la construction d'une habitation principale dont les travaux débuteront prochainement. Par ailleurs, en liaison avec la société Polygone, la possibilité de créer des logements en location-accession à la propriété est dorénavant possible.  
(Voir conditions page 4).

## RESTAURATION DE LA MAISON « MALBEC »

Ces travaux vont être engagés par les nouveaux propriétaires en début d'année et vont s'échelonner sur une longue période. Ils nécessiteront la mise en place d'une réglementation de la circulation au niveau du Bourg.

## CIRCUIT DE DECOUVERTE DU PATRIMOINE LIÉ A LA BREBIS

Le travail sur ce projet, sous le pilotage du Parc naturel régional des Causses du Quercy, est bien engagé. La mise en place de ce circuit d'interprétation est prévue pour le printemps 2018.

## EXTENSION DU CIMETIERE



Les travaux d'extension du cimetière sont terminés. Le Conseil Municipal procédera en début d'année à l'attribution des concessions qui ont été sollicitées (au nombre d'une dizaine).

## SANITAIRES DE L'OUSTAL

L'aménagement de ces sanitaires au pignon nord de l'Oustal est terminé. Les WC extérieurs de la salle polyvalente sont fermés et ne seront réouverts qu'à l'occasion de manifestations importantes.

## BILAN DU COMPTAGE ROUTIER effectué du 15 au 22 juin 2017 sur la RD 40 à hauteur de la Mairie

### Les principaux enseignements :

- 450 véhicules / jour ont traversé notre commune (dont 5% de poids lourds) soit environ 3200 véhicules/semaine
- 95 % des véhicules circulent entre 6 H et 22 H
- le flux de circulation est identique la semaine et le week-end
- la vitesse moyenne est de 45 Km/h
- 66 % des véhicules circulent à moins de 50 Km/h
- 25 % entre 50 et 60 Km/h
- 8 % au-dessus de 60 Km/h
- 1 % au-dessus de 70 Km/h



## BILAN DU RECENSEMENT

Notre commune compte à ce jour 264 habitants (recensement précédent de 2012 : 247 hab.)



## LE RESEAU MEDICAL

Grâce aux actions conjuguées de la Communauté de Communes du Grand Figeac et des Communes de notre secteur, l'offre médicale est à présent la suivante :

- Un médecin à Livernon
- Deux médecins à Assier
- Trois médecins à Lacapelle-Marival (dont deux sont salariés du centre de santé mis en place par le Grand Figeac)

## FORMATION MSA



Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, la MSA organise plusieurs réunions sur le thème « Utiliser sa Tronçonneuse en Sécurité ». L'une de ces réunions aura lieu à ESPEDAILLAC le 18 janvier 2018 (matinée à la salle polyvalente et après-midi à « Sullé » chez un exploitant) Formation gratuite réservée aux adhérents de la MSA (exploitants, salariés et retraités agricoles...) Inscription auprès de Pierre PISANI ☎ 05 65 35 85 89 /06 45 51 15 50 [pisani.pierre@mpn.msa.fr](mailto:pisani.pierre@mpn.msa.fr)

## LE SERVICE « SORTIR PLUS » INFORMATION DU CCAS D'ESPEDAILLAC

Le service d'action sociale de votre caisse de retraite complémentaire propose une prestation « *sortir plus* » pour faciliter les sorties des personnes de plus de 80 ans qui éprouvent des difficultés à se déplacer. Sortir plus c'est quand vous voulez pour aller chez le coiffeur, retrouver vos amis, faire des courses, aller chez le médecin, le dentiste etc...

### Comment ça marche :

Vous appelez un conseiller au 08 10 36 05 60 (0.05 €/min) qui organise avec vous votre sortie. Un accompagnateur, salarié d'un organisme d'aide à domicile ou de transport accompagné, agréé par la caisse de retraite, vient vous chercher à l'heure convenue et vous conduit où vous voulez.

### Comment régler sa sortie :

Le financement est effectué sous la forme de chèques emploi service universels (CESU) préfinancés et nominatifs, attribués par les caisses de retraites complémentaires. Un chéquier d'une valeur de 150 euros vous est envoyé à votre adresse. Vous pouvez bénéficier de 3 chèquiers maximum par an sans conditions de ressources ; une participation forfaitaire de 15 Euros est demandée pour le premier chéquier.

### Partenariat inter régimes :

La CNAV/AGIR-ARCO et MSA/AGIR-ARCO se sont engagées respectivement depuis 2012/2013 dans ce dispositif. L'objectif est de faciliter la sortie des personnes âgées de leur domicile et de maintenir le lien social le plus longtemps possible.

Pour tous renseignements : n'hésitez pas à contacter un conseiller et / ou vous faire aider par vos proches pour bénéficier de ce service. Des plaquettes d'informations sont disponibles à la mairie d'Espédaillac.



# A Espédaillac il fait bon vivre



## Au Hameau du « Pouzarnel »

### Bénéficiez du dispositif

## Maisons « Prima Résidence »

Ce dispositif permet de devenir propriétaire en douceur

- 1- Vous personnalisez votre maison selon vos envies
- 2 - Vous rentrez dans un logement neuf construit par « Polygone »
- 3 - Vous l'occupez en tant que locataire-accédant pour une courte durée (5 ans maximum)
- 4 - Vous devenez propriétaire quand vous le souhaitez au cours de cette période.

Pendant la phase locative, vous versez une redevance. Elle est composée d'une « part locative » donnant droit à la jouissance du logement, et d'une « part acquisitive » constituant votre apport personnel pour l'acquisition du logement.

Le contrat location-accession est un acte notarié. Il est signé entre vous et « Polygone » avant la remise des clés du logement.

Le transfert de propriété est également signé devant notaire et intervient quand vous le souhaitez (dans la limite de 5 ans).

### VOS AVANTAGES

- \*TVA réduite à 5%
- \*Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties sur 15 ans
- \*Maison conforme à la RT2012, certifiée NF Habitat & Properméa
- \*Accessible aux personnes à mobilité réduite
- \*Garanties Dommage Ouvrage et Décennale incluses
- \*Engazonnement
- \*Accès au garage et à la porte d'entrée avec revêtement stabilisé

**Vous êtes intéressé ?**

**Nicolas MICHOUX** « POLYGONE »

6, Avenue Marechal Joffre

46100 Figeac - 05 65 50 01 02 / 06 38 12 49 14

Et Mairie d'Espédaillac : 05 65 40 57 66